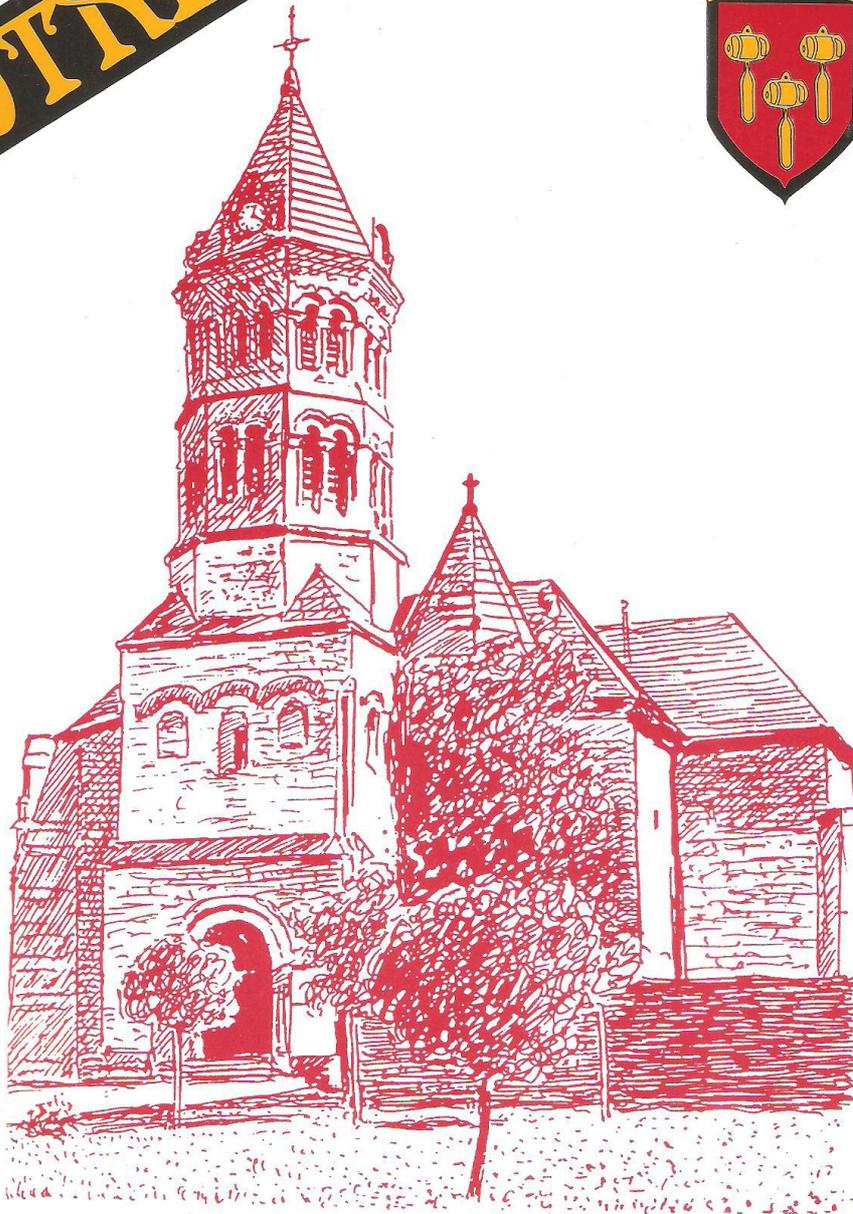


N° 74

Juillet 2003

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

EDITORIAL

DEMISSION ou REACTION ?



C'est facile et triste de détruire les beautés simples de la vie.

La nature est une richesse essentielle de nos villages. Défendons-la et apprenons à la respecter à tout âge , afin que dans notre village nous ne voyions plus d'arbres arrachés, de fleurs volées, de plantes déracinées et saccagées, de canettes et de déchets épars.

La répétition des actes de vandalisme et de non respect du bien collectif est révoltante (chalet de l'Omignon, panneaux, ...) : quelle lâcheté !

Pour réussir, nous devons nous mobiliser et chacun à son niveau doit apporter sa contribution . Comment ? En participant à la vie de la commune, en maintenant un environnement agréable et propre, en éduquant nos enfants et nos petits enfants dans ce sens, en ramassant ce qui traîne même si nous ne sommes pas à l'origine des dégradations : il s'agit de notre village .

Par ces petites actions répétées par chacun, ensemble , nous préserverons les charmes de notre cadre de vie et le respect du bien de chacun et de tous.

Le conseil municipal

ETAT CIVIL DU PREMIER SEMESTRE 2003

NAISSANCES



Flavien DOUAY, né le 23 février 2003 à ST QUENTIN .
Justine HERY, née le 05 avril 2003 à ST QUENTIN .
Clément BLERIOT, né le 23 Avril 2003 à PERONNE .
Morgane COUDERT, née le 29 Avril 2003 à PERONNE .
Lucy MAROTTE, née le 22 mai 2003 à PERONNE .

MARIAGES



Daniel BIBLOCQUE & Pascale DEVARENNE, mariés le 17 Mai à MONCHY-LAGACHE
Quête réalisée au profit de la Coopérative scolaire : 47.30€

DECES & INHUMATIONS

André CHOPIN, décédé à MONCHY le 03 janvier.
Simone LE ROUGET - DUPARCQ, décédée à MONCHY le 25 janvier.
Andrée ROUART - BOURBIER, décédée à MONCHY le 30 juin.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Mr Emmanuel PIQUET - 33 Grande rue -
Mr Mathias KISTNER - 4 hameau de FLEZ -
Mme Nathalie PUDEPIECE - 18 rue de la Râperie -
Mr Alexandre TRANIN - 7 hameau de DOUVIEUX -

RAPPEL : Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune
sont priées de venir en Mairie signaler ce changement.

Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur livret de
famille ou une pièce d'identité .

L'inscription sur la liste électorale ne se fait pas d'office, vous
devez venir remplir un imprimé spécifique en Mairie.

DIVERSES PERMANENCES & SERVICES EN MAIRIE OU AU FOYER RURAL

** **MONSIEUR LE MAIRE** reçoit en Mairie le LUNDI de 17h00 à 18h00 et le SAMEDI de 10h30 à 12h00 (aucune permanence durant le mois d'Août).

** **C.P.A.M de HAM:**

Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque **MARDI MATIN de 09h00 à 10h00** . **Horaires d'été: 02 & 08 juillet avec reprise le 05 Août**.
Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil .

** **ASSISTANTE SOCIALE:**

Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30
Tél du foyer rural :03-22-85-16-65 ou sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET .

ATTENTION , pendant les vacances d'été, permanence uniquement les Lundis 07 juillet - 11 Août -18 Août & 25 Août .

** **CONSULTATION P.M.I.:**

Un Médecin pédiatre est à votre disposition **le 2è MARDI** du mois au Foyer Rural de 14h00 à 17h00 (sauf en Juillet & Août)

DATES DU 2ème SEMESTRE 2003:

Les Mardis : 9 septembre - 14 octobre - 09 décembre

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi : de 9h00 à 12h00.

Mardi : de 14h00 à 18h30 (avec vente tickets de cantine)

Mercredi : de 9h00 à 12h00 (avec vente tickets de cantine)

Vendredi : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

Tél - fax - répondeur : 03.22.85.63.19

Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent intervenir.

Chaque modification est signalée en Mairie .

Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie ou téléphonez au secrétariat.

- **L'inscription sur la liste électorale** ne se fait pas d'office, il faut en faire la demande en Mairie (période de révision : Septembre - Décembre). Un imprimé spécifique est à remplir par l'intéressé (sur présentation d'une pièce d'identité).
En 2004, il y aura 4 scrutins, pensez donc à venir vous inscrire avant la fin de l'année.
- **Le recensement militaire** est obligatoire pour tous les jeunes (filles & garçons) dès 16 ans. Pensez donc à venir vous inscrire en Mairie dès le mois de votre anniversaire .

Devront venir se faire recenser en Mairie :

en Octobre 2003: les jeunes nés en juillet - août - septembre 1987

en Décembre 2003: les jeunes nés en Octobre - Novembre - Décembre 1987

Cette démarche vous permet :

- de vous inscrire aux examens & concours soumis au contrôle de l'Autorité publique.
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez la bien.
Nous ne pourrons pas vous en délivrer de duplicata; si vous la perdez, vous devrez ensuite contacter le Bureau de VALENCIENNES.
Pensez à en faire des photocopies, car elle vous sera nécessaire à plusieurs reprises (inscription au permis de conduire, examens...).

Standard national d'information du service national à COMPIEGNE :

03-44-38-36-36.

Bureau régional à VALENCIENNES :

03-27-23-84-11.

Pensez à prévenir de tout changement : domicile, situation familiale, scolaire ou professionnelle.

• **CARTES GRISES & PERMIS DE CONDUIRE :**

Pour toute demande formulée auprès de la Préfecture, **il est obligatoire de joindre une enveloppe timbrée à 3.00€** (tarif recommandé) portant vos nom-prénom et adresse complète, afin que la Préfecture vous renvoie directement votre carte grise ou votre permis dès son édition (délai d'environ 6 à 8 semaines).

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 FEVRIER 2003

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT-Y BRESOUS – MH DUJARDIN - M RIGAUX – G DEBAIL – M GRAVET – MI ISTE– JF CARBONNAUX – P VANDEROSIEREN - J BOILLEAU

Absent excusé avec procuration : JB GRU

Absent excusé : M DUPARCQ

- Le compte rendu de la dernière séance est abordé et Monsieur Martial GRAVET fait remarquer que l'accord du Conseil Municipal n'a pas été donné ce jour là pour l'achat du tracteur tondeuse et de ses accessoires.
Le Maire fait remarquer que ce qui était demandé était l'accord pour poursuivre les recherches d'achat sur ce type de matériel et au coût annoncé.
Il reconnaît que la phrase est mal tournée et propose de la supprimer . La question de ce tracteur tondeuse est d'ailleurs à l'ordre du jour de la présente réunion.
Le compte rendu est accepté avec cette modification.
- Monsieur GRAVET demande également que pour les dossiers importants un vote ait lieu à bulletin secret.

1. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Marc RIGAUX pour les TRAVAUX 2003 :

Marc RIGAUX indique :

- qu'à la sortie du nouveau parking Gd' Place deux plaques s'enfoncent.
- que rue d'en Bas l'entrée du n° 11 est à finir sur les deux côtés .

Ces deux points seront à revoir avec la D.D.E.

Coût des travaux de l'année 2002 : 144608.16€ TTC soit 10828.74€ moins cher que la somme prévue.

La Commission voirie a établi un programme de travaux jusqu'en 2007 (cf feuille jointe) .

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques est reporté en 2005 compte tenu 1° de la baisse des recettes provenant de la taxe professionnelle, 2° de la suppression du remboursement du FCTVA et 3° des subventions supprimées sur la partie téléphone. Dossier à revoir avec Mr GALLET de la FEDELEC AMIENS.

Les rues à forte déclivités (BABEUF- de l'étang – Montécourt) nécessiteront une étude spéciale dans le cadre de la Loi sur l'eau.

Le statut de la rue du Stade et du lotissement Cabourerye doit être revu sur le plan administratif (problème de propriété) .

Le Conseil Municipal adopte ce plan sur 4 ans (2004 – 2007) et donne son accord pour le proposer aux services de la D.D.E. de HAM.

- 2. EGLISE** : L'entreprise HUCHEZ est intervenue pour réparer un battant de cloche qui était tombé (371.24€ HT) et changer deux cardans du cadran Nord de l'horloge.
- 3. TRACTEUR – TONDEUSE** : Monsieur le Maire a été revoir Monsieur AVRONSART pour finaliser les prix comme annoncé à la réunion du 17 Déc.2002. Après discussion, la commune obtiendrait les prix suivants :
 - tracteur avec tondeuse ventrale : 11534€ HT
 - tondeuse ventrale pour le KUBOTA actuel : 2337€ HT moins 10%
 - Kit mulching : 399€ moins 10%

.../...

- Rampes pour pulvérisateur : 300€ HT moins 10%
- Epandeur (sel ou engrais) : 629€ moins 10%
- Contrepoids : 260€ ramené à 130€ HT moins 10%

Soit un total HT- après remise- de 14950€.

Un vote a bulletin secret ayant été demandé, le résultat est le suivant :

Votants : 13 Pour : 10 Contre : 2 Blanc : 1

L'achat est adopté.

5. REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE CONCENTRE : Monsieur le Maire demande à Madame Monique GOURLIN – Présidente du SISCO- de faire le point sur la fermeture annoncée d'une classe pour la prochaine rentrée scolaire, les démarches entreprise et la création d'un R.P.C.

- Courriers adressés à l'Inspection académique, à Mr DEMILLY – Député-, à Mr CHEVAL- Président de l'ADES et Vice-Président du Conseil Général, à Madame la Sous – Préfète.
- Visite (avec les trois Maires) à Mr l'Inspecteur d'Académie à AMIENS.
- Présentation des nouveaux effectifs établis par Mr HAPPE –Directeur d'école-.
Tout cela afin de convaincre l'Inspection académique de surseoir à la fermeture d'une classe pour la rentrée 2003/2004. Réponse officielle de non fermeture a été donnée.
- Une visite est programmée (A VALLETTE – M GOURLIN & Y BRESOUS) pour le 12 février à COMBLES pour rencontrer Monsieur DAMAY – Maire- qui a terminé son dossier de création de RPC.

Il importe que le Conseil municipal prenne une délibération pour s'engager dans la création d'un RPC. Accord du CM à l'unanimité.

6. ASSAINISSEMENT & REBOISEMENT DU PETIT MARAIS : La SOTAC de BRIE va reprendre contact pour faire le devis d'assainissement (+ ou – 4000€HT à définir).

Une visite de la pépinière CRETE près d'HORNOY est prévue le mercredi 26 février .
Achat des arbres : + ou – 2500€ à définir.

7. SUBVENTIONS COMMUNALES POUR 2003 : Le Conseil adopte la reconduction des montants alloués en 2002 sauf une hausse à prévoir pour le Centre de Loisirs Familles rurales (problème de direction) et pour le Comité de Jumelage (MONCHY reçoit la délégation allemande en 2003). Voir le tableau joint pour un total de 8342€ .

8. DELIBERATIONS - votées à l'unanimité -:

- Convention à signer entre la Commune & la DDE pour les contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Modernisation du réseau électrique : mâts & luminaires rue du Stade et chemin Tétard pour un coût HT de 5267,56€ . Subventions possibles par le SIER à hauteur de 30€ du HT et par le Conseil Général à hauteur de 25€ du HT.
- Indemnité logement instituteurs : taux mensuel proposé de 160€
- Contribution 2003 au SIVOM de HAM : 41086,35€ - somme inscrite sur le budget communal 2003.
- Cotisation Association Protectrice des Animaux 2003 : 160,44€ + 11,22€ par enlèvement d'animal.
- Tarifs d'utilisation de la bibliothèque – médiathèque.
- Création d'une régie de recettes . F. TOULEMONDE régisseur ; Marie-Isabelle ISTE accepte d'être régisseur suppléant.
- Rétrocession de concessions funéraires suite à des demandes d'administrés.

- Dossier DGE 2003 à établir pour la mise aux normes électriques et la pose d'alarme bâtiments communaux, avec possibilité d'obtenir 45% du montant HT d'aide de l'état.
Devis proposés : SEINE FRERES pour 2118€ HT & FERU pour 3023.50€ HT .
Devis à revoir.
- Dossier DGE 2003 à établir pour l'agrandissement du local communal Gd' Place avec possibilité d'obtenir une aide de l'état de 30% du montant HT des travaux .
Devis de la SARL CHASSAGNOUX accepté pour un THT de 2341.10€.

9. QUESTIONS DIVERSES :

- Assainissement : il y a lieu de choisir le plan d'assainissement que la Municipalité voudrait voir réaliser . Une réunion sera programmée avec les services concernés (DDA) . Le budget « assainissement » sera un budget à part du budget communal . Le Syndicat d'eau pourra verser des fonds pour alimenter ce budget.
la commission « assainissement » sera formée de tous les membres du Conseil Municipal.
- Une visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat sera programmée en Octobre .
- Le renforcement du réseau électrique du hameau de DOUVIEUX est terminé. Jean-François CARBONNAUX signale que certains câbles ne semblent pas assez tendus. Prévenir la SICAE.
- Revoir également avec la SICAE le problème d'un candélabre défectueux à la Cabourerye.
- 18 lots de parcelles de bois – rue de l'étang- ont été attribués aux administrés qui en avaient fait la demande lors de la réunion du 08 février.
- L'OTSI de HAM recherche des vieilles cartes postales, des photos pour alimenter son site INTERNET.
- A la demande de deux personnes, et avec l'accord des conseillers, les réunions de Conseil auront désormais lieu le mercredi soir.

LEVEE DE SEANCE à 23h15

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL FIXEE AU MERCREDI 19 MARS 2003

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 MARS 2003 à 20h00

PRESENTS: A.VALLETTE - M.GOURLIN - P LEVERT- Y BRESOUS - MH DUJARDIN - M RIGAUX - M. DUPARCQ - M GRAVET - G DEBAIL- JB GRU - P VANDEROSIEREN - J BOILLEAU & Mr G METTE -Trésorier municipal -
Absente excusée avec procuration : MI ISTE - **Absent excusé :** JF CARBONNAUX
SECRETAIRE DE SEANCE : Y BRESOUS

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2002 & AFFECTATION DES RESULTATS :

Monsieur METTE présente ce C.A. au Conseil :

- ☞ total des dépenses de la section d'investissement 2002: 425049.21€
- ☞ solde déficitaire reporté de l'année 2001 :.....158181.34€
- ☞ total des recettes de la section d'investissement :..... 333524.23€
- Résultat global cumulé fin 2002 :.....-249706.32€

- ☞ total des dépenses de la section de fonctionnement 2002: 336691.61€
- ☞ total des recettes de la section de fonctionnement 2002 : 445832.42€
- ☞ solde excédentaire reporté de l'année 2001 :.....: 302282.20€
- Résultat global cumulé fin 2002:411423.01€

Résultat global cumulé des deux sections fin 2002 :..... **161716.69€** .

Cet excédent de 161700€ sera reporté sur le budget 2003 en recettes de fonctionnement.

Monsieur le Maire, après avoir demandé s'il y avait des questions, donne la présidence à Monsieur Michel DUPARCQ pour le vote de ce C.A.

Approbation à l'unanimité de ce compte administratif 2002.

2. BUDGET 2003 : présenté par Monsieur METTE -

- ☞ total des dépenses & des recettes de la section d'investissement : 608932€
- Inscription du solde des travaux réalisés en 2002 : foyer rural, bibliothèque-médiathèque - mairie - éclairage G'd place et nouveaux programmes 2003: sécurité routière - achat de matériel - voirie - mise aux normes et sécurisation des locaux communaux - éclairage public .
- remboursement du capital des emprunts en cours pour 18000€.

- ☞ total des dépenses & recettes de la section de fonctionnement : 565506€.
- remboursement des intérêts des emprunts en cours pour 3000€.
- virement de 291114€ pour équilibrer la section d'investissement.
- Budget établi sans toucher aux taux d'impositions (taux identiques à ceux de 2002).

P° mémoire taux 2002	Taux 2003	Intitulé des taxes	Bases d'imposition 2003	Produit fiscal voté en 2003
8.32%	8.32%	habitation	369200	30717
11.43%	11.43%	foncière bâti	779600	89108
27.98%	27.98%	foncière non bâti	97700	27336
6.70%	6.70%	professionnelle	786100	52669
				199830

Taux et budget 2003 votés à l'unanimité par le conseil .

.../...

3. TRAVAUX & ACQUISITIONS EN 2003 :

- Système d'alarme : Devis de Mr MACHUELLE de NESLE accepté à l'unanimité pour un THT de 2355€ . Possibilité d'obtenir une aide de l'état (45% du THT).
- Mise aux normes électriques : Devis des Ets SEINE d'EPPEVILLE accepté à l'unanimité pour un THT de 2118€ . Possibilité d'obtenir une aide de l'état (45% du THT).
- Sécurité routière : Parkings rues des Charrons et DEHAUSSY pour un THT de 7298.19€ . Possibilité d'obtenir une subvention dans le cadre des amendes de police de 20% du HT. Accord à l'unanimité.
- Achat d'un nouveau photocopieur avec reprise de l'ancien : Devis proposé par RICOH accepté à l'unanimité - 979€HT - .
- Fossés dans la peupleraie rue de l'étang: une lettre a été envoyée à la DDA afin d'obtenir l'autorisation de passer dans l'OMIGNON . Buse à poser .

4. O.T.S.I DU PAYS HAMOIS : Discussion et vote quant à la nouvelle cotisation réclamée par l'OTSI à compter de 2003 (1€ / hab soit 764€) et le renouvellement de la convention pour deux ans.

Accord du Conseil par 12 voix pour - 1 voix contre.

5. CONSEILLER CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE DANS LA COMMUNE :

Le Secrétaire d'état à la défense a décidé d'instaurer, au sein de chaque conseil municipal, un élu chargé des questions de défense . Celui-ci sera un interlocuteur privilégié des autorités militaires et aura un rôle informatif vers la population dans le cadre du développement de l'esprit de défense. Une réunion d'informations aura lieu à AMIENS le 08 avril. Le Conseil désigne, avec son accord, à l'unanimité Martial GRAVET .

6.DELIBERATIONS :

- Indemnité de gardiennage de l'église : accord du Conseil à l'unanimité pour fixer son montant annuel à compter du 1er janvier 2003 à 448.30€.
- Cotisation OTSI : 764€ - 12 voix pour - 1 voix contre.
- SIVOM de HAM : Accord du Conseil à l'unanimité pour la création de la compétence « déneigement » dans et hors agglomération .
- Contribution 2003 au SIVOM de PERONNE : Accord du Conseil à l'unanimité pour accepter le montant de 4856.37€ avec inscription de cette somme sur le budget communal.

7. JEU QUESTIONS EN PAYS DE SOMME :

Monsieur le Maire propose que ce jeu soit organisé dans la Commune. Une réunion préparatoire aura lieu, avec les principaux responsables de ce jeu, le 16 avril à 14h30 à MONCHY - LAGACHE .

8. QUESTIONS DIVERSES :

- Inauguration de la bibliothèque - médiathèque : le samedi 12 avril à 11h00.
- Réfection du parking devant la bibliothèque - médiathèque : prévoir un bicouche sur environ 140m² (devis DDE et PICHARD de FORESTE) . Coût d'environ 850€.
Travaux à réaliser début avril.
- Société de Chasse de MONCHY : Monsieur le Maire lit la lettre envoyée par le Président de cette société qui réclame une diminution de son loyer suite au débroussaillage et à l'abattage d'arbres dans le Marais. Cela ayant occasionné la fuite du gibier(sur les 7 bagues attribuées, 5 chevreuils ont été tués) .

Après discussion , Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour 2003 de 65.47€.

Après vote, cette subvention est refusée par 5 voix contre - 4 abstentions et 4 voix pour.

- Parking et accès piétons devant la sortie d'école primaire Grand' Place: Gérard DEBAIL aborde à nouveau ce sujet, et distribue un article de presse relatant le décès d'une jeune enfant devant une école de PREMONT (02). Il revient sur ses propos concernant le stationnement du minicar scolaire (et celui des voitures de parents) ainsi que sur le fait que le passage piétons n'est pas utilisé par les enfants car le minicar se gare dessus. Cela n'avait pas été conçu comme cela au départ.
Quant aux parents qui se garent sur l'emplacement réservé au minicar, il faudrait (au sein de l'école) leur faire une circulaire leur interdisant d'utiliser cet emplacement réservé au minicar scolaire . Prévoir un marquage au sol et une signalisation .
- Stationnement des voitures près du Foyer lors de manifestations : La Commission a été sur place pour trouver une solution au problème de stationnement désordonné des véhicules (sur les pelouses...). Des plantations seront peut-être à prévoir.

LEVEE DE SEANCE à 22h30.

PROCHAINE REUNION PREVUE LE MERCREDI 14 MAI 2003

ANNEXE AU COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL DU 26 MARS 2003

Madame - Monsieur,

Je vous prie de trouver, ci-dessous, les réponses à trois questions posées lors du dernier Conseil .

1. Tarifs des cartes de pêche : vous trouverez, ci-dessous, les conditions de pêche saison 2003 données par le Président de l'Amicale des deux étangs.

Rivière Omignon dans son parcours Somme

Cours d'eau classé en 1^{ère} catégorie
Ouverture du 22 mars au 5 octobre
Permis de pêche AAPPMA complet à 57,50 Euros
Pêche avec une seule ligne tenue en main
Lancer interdit ainsi que les asticots et autres larves de diptères en tant qu'amorce ou appât.

Étangs communaux de la Cabourverve

Étangs en eaux libres, assimilés à un cours d'eau de 2^{ième} catégorie
Ouvertures :

- pour le blanc, toute l'année
- pour le brochet, du 1^{er} janvier au 26 janvier et du 19 avril au 31 décembre

Permis de pêche AAPPMA[®] de base à 45,50 Euros et carte de l'Amicale des 2 Étangs à 15,00 Euros
Pêche avec quatre lignes posées à portée de la main dont 2 éventuellement aux carassiers après acquittement de la taxe spécifique aux carassiers
Lancer interdit.

A noter que si les étangs communaux ne communiquaient pas avec l'Omignon et avec le contre-fossé, ils seraient classés en eaux closes (cas de l'étang de Devise), le permis de pêche AAPPMA 2^{ième} catégorie serait :

- non obligatoire si le poisson est remis à l'eau
- obligatoire pour sortir le poisson sur la voie publique.

⊗ **AAPPMA = Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique**

2. Consommation & prix du fuel de chauffage sur l'année 2002 :

dépense : 5504,44€ pour 17080 litres (dont 897 litres pour tracteur) soit 0,32€ / l (2.10F)

3. Occupation du Foyer rural depuis Septembre 2002 :

Quatre locations pour personnes extérieures à MONCHY - dont deux le midi-
Treize locations pour personnes de MONCHY (associations ou personnes du village)-

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 JUIN 2003 à 20h30

PRESENTS: A.VALLETTE - M.GOURLIN - P LEVERT- Y BRESOUS - MH DUJARDIN - M RIGAUX - M. DUPARCQ - M GRAVET - G DEBAIL- P VANDEROSIEREN - MI ISTE - JF CARBONNAUX -
Absent excusé avec procuration à A VALLETTE: JB GRU
Secrétaire de séance: MI ISTE

Absent: J BOILLEAU

Compte rendu de la dernière réunion approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire revient ensuite sur quelques points:

- Martial GRAVET fait un compte rendu sur la réunion « défense nationale » qui s'est déroulée à AMIENS début Juin . Une des missions du conseiller défense sera d'inciter les jeunes à venir se faire recenser, à aller à la journée de préparation d'appel...
- Suite à la demande formulée par Gérard DEBAIL de délimiter l'accès handicapé devant la Mairie, le Conseil donne son accord pour un marquage en peinture.
- Revoir les dimensions du parking pour le minibus scolaire devant l'entrée de l'école près de l'auvent : agrandir l'espace en macadam et diminuer l'espace vert.
- Revoir l'emplacement du container à verre qui est près du Foyer rural , le ramasseur n'ayant plus le droit de reculer avec son semi-remorque.
- Prévoir la pose d'un porte vélos devant la mairie - bibliothèque.

1. **PLAN DE ZONAGE ASSAINISSEMENT :**

A compter du 01 janvier 2005, le contrôle des assainissements individuels est obligatoire.

Monsieur le Maire lit le courrier envoyé par le SIVOM de HAM ainsi que le modèle de délibération qui doit être prise afin de choisir la solution la mieux adaptée à la commune. Possibilité de déléguer le contrôle des installations individuelles à un service - SPANC - par le biais du SIVOM.

La redevance se fera soit par foyer, soit au mètre cube d'eau utilisé (solution conseillée). Il y aura obligation pour chaque foyer de se mettre en conformité .

Si la commune fait les travaux d'assainissement collectif, ce contrôle ne sera plus nécessaire.

Après discussion et vote, le conseil décide par 8 voix pour et 5 abstentions : la création d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de faire les démarches pour établir un plan de zonage.

2. **ENFOUISSEMENT DES RESEAUX :**

Coût estimé du montant des travaux restant à la charge de la commune pour le premier tronçon allant de la rue DEHAUSSY au carrefour de la rue du cimetière : 110000€ HT - soit une somme équivalente à une année de travaux . Accord du Conseil pour demander le lancement de l'étude.

3. **CURAGE DES MARAIS :**

Lecture du courrier de la DDAF SOMME : il n'y a pas de déclaration de travaux à faire. Monsieur DUPRE de la SOTAC vient en Mairie le 17 juin pour établir un devis.

.../...

4. RENOUELEMENT DES BAUX :

- Bail de la Société de chasse : accord par 11 voix pour & 2 abstentions pour renouveler pour trois années - du 01 juillet 2003 au 30 Juin 2006 - 29ha 80a 06ca au prix de 7.70€ l'hectare.
- Bail de Monsieur BONDUELLE : accord par 11 voix pour & 2 abstentions pour renouveler pour trois années - du 01 juillet 2003 au 30 Juin 2006 - 12ha 44a 14ca au prix de 34.15€ l'hectare.
- Bail de Grégory ISTE - rue du cimetière-: MI ISTE a quitté la salle pour cette délibération . accord par 12 voix pour renouveler pour trois années - du 01 Octobre 2003 au 30 Septembre 2006 - 28a 10ca au prix de 154.13€ l'hectare .

5. FETE LOCALE & FETE NATIONALE 2003 :

- L'Amicale des 2 étangs organise un barbecue et feu de ST Jean le 21 Juin .
- Pour la fête de la ST PIERRE, animations suivantes :
 - venue d'une troupe de sonneurs de trompes de chasse « les échos de la Sensée » pour un coût de 390€.
 - venue d'une meute de chiens de chasse à courre avec six cavaliers pour un coût de 762.25€.
 - venue d'un attelage avec deux chevaux de trait pour un coût de 200€.
- Pour les 13 & 14 Juillet :
 - animations diverses - barbecue - retraite aux flambeaux - feu d'artifice (acheté chez RUGGIERI pour un coût TTC de 1690€) le dimanche 13 au soir.
 - Lundi 14 : cérémonie au Monuments aux morts, vin d'honneur, jeux divers l'après-midi. établissement des diverses permanences pour ces deux jours.

6. DELIBERATIONS :

- Remboursement de traitements par LA SOFCAP pour 998.64€.
- Remboursement d'un trop versé sur facture d'électricité SICAE de ROISEL pour 34.23€.
- Achat de tickets de manèges aux trois forains pour 480€.
- Autorisation d'installer un abri pour poney sur la parcelle communale sise à MONTECOURT louée à Mr René CAILLEUX.
- Extension d'un panneau d'affichage lumineux sur l'A.29 : demande faite par la SANEF auprès du SIER pour la pose d'un panneau lumineux à la sortie de FLEZ sur l'A.29.
Accord du conseil pour ces travaux mais aucun frais ne sera mis à la charge de la commune, ni aucune servitude. Aucun passage dans les parcelles cultivées.

7. QUESTIONS DIVERSES :

- Table de la salle de Mairie : accord pour l'agrandir selon la proposition faite par Mr DELASALLE -menuisier à BEAUVOIS - pour un coût HT de 290.13€.
- SOMME vue du ciel : La photo de la commune paraîtra dans le courrier picard le 23-09-2003.
- Rassemblement USEP à MONCHY le 05 juin : 500 personnes (élèves & enseignants) se sont retrouvés à MONCHY en provenance de 25 écoles différentes.

page n° 3.../...

- Déchetterie : la plus proche se trouve à FORESTE. Coût de 3.66€/an et par hab. le coût de celle d'EPPEVILLE est quant à lui de 7.06€ / an et par hab. Pas d'adhésion pour le moment. Par contre, demander au SIVOM d'instaurer quatre passages par an au lieu de deux.
- Foyer Rural : Yannick BRESOUS fait un compte rendu de la visite effectuée le 06 juin par la commission de sécurité : nous n'avons pas eu d'avis favorable pour le moment car il faut leur fournir des avis de vérifications pour divers appareils et des travaux à réaliser, en plus de la pose des portes coupe-feu et de secours : pose de groom, réparer la crémaillère de la porte d'entrée. Dossier à revoir.
- Déminage : Philippe LEVERT fait un compte rendu de la réunion du 03 juin à PERONNE : une nouvelle méthode de destruction des obus est instaurée, il faut prévoir des zones de stockage et de destruction . Madame la Sous-Préfète demande aux maires de trouver une zone . Un repérage sera fait au sein des communes du canton .
- Commission voirie : une réunion aura lieu le 01 juillet à 18h00.
Marc RIGAUX signale des dégradations sur les chemins communaux au bout de la rue de LANCHY, causées lors des travaux du remembrement de TERTRY - BEAUVOIS - LANCHY . Rendez-vous sur place le 12 juin à 14h00 avec les personnes intéressées.
Il signale également les nuisances et dégradations causées dans la commune pendant la déviation sur la RD.
- Fleurissement - Plantations : Marie-Hélène DUJARDIN évoque les diverses réunions de la commission :prévoir un nettoyage des calvaires. Nettoyage & entretien des différents massifs plantés dans toute la commune. Elle déplore les divers vols de fleurs & jardinières commis chez des particuliers ainsi que sur le domaine communal. Un article sera mis dans le bulletin municipal de Juillet concernant ces méfaits.

Levée de séance à 23h15.
Pas de réunion en Juillet ni en Août.



MONCHY-LAGACHE

CONCOURS FLEURISSEMENT

*A vos jardins, trottoirs, fleurs,
balais et binettes !*

Depuis quelques années, la commune tient à récompenser celles et ceux qui participent à l'embellissement de notre village en agrémentant avec un soin attentif leur jardin, trottoir, cour, fenêtres ou balcons.

Le jury est composé des membres de la commission environnement - fleurissement et des premiers de chaque catégorie de l'année précédente, ceci permettant d'assurer un renouvellement des lauréats.

Le jury apprécie l'esthétique, l'originalité et les efforts fournis. N'est pris en considération que ce qui est visible de la rue.

La commission souhaiterait proposer notre village au concours des villes et villages fleuris dès 2004.

Cette année sera donc celle du test décisif :

Si les efforts de chacun, couplés à ceux de la commune sont réels et prometteurs en 2003 : nous nous inscrirons l'an prochain à ce concours.

Pour ce concours divers critères entrent en jeu : propreté, traitement des points désagréables (murs abîmés, conteneurs, etc...), diversité des végétaux, utilisation d'essences locales, mise en valeur du patrimoine et naturellement : le fleurissement dans son ensemble.

Le rôle de chacun est donc primordial pour réussir ensemble cette mise en valeur de notre village !

Chacun peut participer à son échelle, à son envie : fleurissement d'un trottoir ou d'une jardinière, nettoyage de ses abords, remise en état d'une façade, utilisation des poubelles et des containers à verre, entretien d'un massif à proximité, respect des espaces et du matériel collectif etc...

Nous comptons donc sur chacun dès maintenant et sommes ouverts à vos suggestions que vous pouvez déposer en mairie à l'attention de la commission environnement – fleurissement (Mmes Gourlin, Iste et Dujardin, Mrs Rigaux, Levert et Vanderosieren).

BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE de Monchy-Lagache

13, Grande rue 80200 Monchy-Lagache

Tél. : 03 22 85 29 66

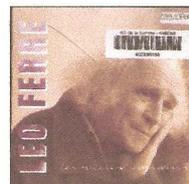
Biblid.monchy-lagache@wanadoo.fr

**De nouveaux supports pour la culture, de nouvelles animations...
voilà l'actualité de la bibliothèque de Monchy-Lagache !**

• LES COMPACT-DISC AUDIO VOUS ATTENDENT !

200 CD audio sont disponibles ! Comme promis, tous les genres musicaux sont représentés :

Variétés françaises
Musique classique
Bandes originales de films
Jazz
Soul
Reggae
Rap
Techno-dance
Pop-Rock, Hardrock
Musiques pour enfants
Textes littéraires enregistrés
Musiques du monde (Corse, Afrique, Irlande etc)



N'hésitez donc pas à venir découvrir des styles musicaux ou redécouvrir les artistes que vous connaissez déjà.. !

Vous pouvez emprunter un CD pour une semaine ; merci de prendre soin de ces enregistrements.

Des journaux gratuits sur l'actualité de la musique sont à votre disposition à la bibliothèque.

• DE NOUVEAUX SUPPORTS DE LECTURE ! :

Il est désormais possible d'emprunter des « textes enregistrés » sur cassette audio : pour cela, un simple magnétophone ou une chaîne hifi suffisent.

Les différents genres sont représentés : roman, policier, terroir, histoires pour enfants. Quelques documentaires en histoire sont aussi disponibles sur compact-disc audio (Première guerre mondiale, Mai68 etc)

• DES LECTURES A VOIX HAUTE POUR LES ENFANTS LE MERCREDI ! :

Claude Goupil participe à l'animation de la bibliothèque en venant lire des histoires aux enfants (de 3 à 6 ans pour le moment) le mercredi matin ! ; les horaires pouvant varier, merci de consulter les affiches à la bibliothèque.

● ENCORE ET TOUJOURS DES JEUX & CONCOURS ! :

Des concours sont régulièrement organisés au sein de la bibliothèque : lecture & jeu, dessins sur ordinateur, BD, jeux autour de mots et de textes ...

● LIRE EN FETE LES 17 & 18 OCTOBRE 2003 :

Cette année, dans le cadre de cette manifestation nationale, auront lieu au sein de la bibliothèque des lectures à voix haute pour les scolaires ainsi que des jeux-concours autour du thème « des loups ».

● BIBLIOTHEQUE :

Nous vous rappelons que plus de 3000 livres, régulièrement renouvelés, sont à votre disposition ; chacun et chacune peut y trouver son bonheur :

_ De nombreux romans : terroir, policiers, sentimentaux, témoignages et notamment...des romans GRANDS CARACTERES !

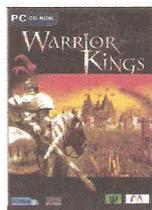
_ De nombreux documents : Bricolage, décoration, jardin, cuisine
Art : peinture, photographie, musique, cinéma
Histoire, politique, géographie
Religion : christianisme, islam, judaïsme etc.
Famille/Société, mode, humour
Nature, chasse et pêche
Sport



Et...plusieurs ouvrages pour préparer le jeu « Champions pour le pays de Somme » !

_ Au rayon jeunesse : Documentaires (Histoire, géographie, art, animaux, divers...)
Albums (Bandes dessinées, histoires et contes)
Romans policiers, fantastiques/Science-fiction
Romans classiques et Bibliothèque verte & rose

● MEDIATHEQUE :

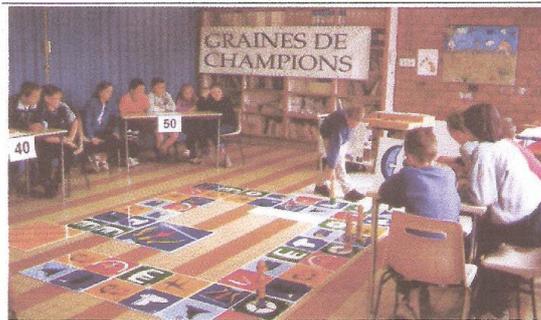
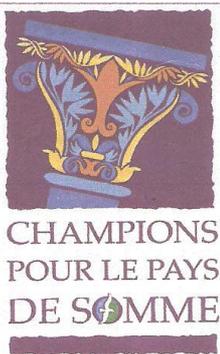


Plusieurs Cdrom sont déjà consultables : logiciels ludoéducatifs, culturels et jeux video !

Vous pouvez obtenir une adresse internet **GRATUITEMENT** (exemple : DurandPaul@caramail.com pour monsieur Durand...): « si vos proches sont éloignés », vous pourrez ainsi communiquer avec eux très régulièrement !

Internet peut vous rendre de nombreux services : commander des articles à la FNAC, réserver des billets de train, mettre aux enchères vos CD, livres...

Nous vous rappelons aussi que l'accès à internet est **GRATUIT** aux demandeurs d'emploi dans le cadre d'une recherche d'emploi.



CHAMPIONS POUR LE PAYS DE SOMME

Un jeu-spectacle réalisé par l'Association Champions pour le Pays de Somme, le Conseil général de la Somme et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports.

La bibliothèque-médiathèque est heureuse de vous informer que la commune de Monchy-Lagache a décidé de participer au jeu « **CHAMPIONS POUR LE PAYS DE SOMME** ». Il s'agit d'un jeu-spectacle de culture générale, dont le but est de promouvoir le patrimoine communal et départemental (et régional dans le cadre de la finale).

Une grande soirée est organisée au foyer rural le 27 septembre 2003 à 20h30. **Il s'agit d'un jeu gratuit**, ouvert aux habitants de Monchy-Lagache, Devise, Tertry, Ennemain et Athies. La première demi-heure sera consacrée aux scolaires pour le jeu « **GRAINES DE CHAMPIONS** ». Deux classes (CE2&CM) bénéficieront d'une préparation une semaine avant. La soirée se poursuivra avec la participation des adultes (plus de 16 ans), en vue d'accéder aux quarts ou demi-finales et pourquoi pas à la finale...

Les thèmes sont : Histoire, géographie Economie
Personnages célèbres Sport
Tradition, gastronomie picarde Langue picarde
Nature & environnement Monuments/Art
Actualité

Le règlement est consultable à la bibliothèque.

La bibliothèque participe à la préparation de ce jeu en mettant à votre disposition des livres sur les richesses du département de la Somme. N'hésitez pas à venir les emprunter !

TENNIS CLUB de MONCHY-LAGACHE

La saison tennistique a déjà bien commencée , le stage de tennis de Pâques a eu beaucoup de succès , auprès des enfants de 6 à 15 ans . Trois groupes de niveaux différents avaient été constitués .

Le Vendredi 16 Mai 03, l' hors de notre assemblée générale il a été décidé d' organiser un tournoi amical le Lundi 09 Juin 03 :

Vainqueur : Arnaud Dupont , *finaliste* : Matthieu Gru
Et chez les - de 15 ans : *Vainqueur* Hilaire Moizard
Finaliste : Clément Brunel
(2 garçons de villages voisins)

A NOTER :

Stages de tennis : du lundi 11 aout 03 au vendredi 15 aout 03
(ouvert à tous)
- 15 ans . et du lundi 25 aout 03 au vendrdi 29 aout 03
Inscriptions : Sandrine Duparcq

Tournoi de double, double mixte en septembre 03 .

Cotisations 2003 :

Adultes : 40€ la 1ere personne
34 € la 2ieme pers
28 € la 3ieme pers
14 € - de 18 ans

chez H Dujardin / J-B Gru .

Les tickets horaires 3€ pour les invités sont en vente à la Charcuterie Fournier - Duval , et chez H Dujardin .

A vos raquettes !

J-B GRU



FEU DE LA SAINT JEAN 21 JUIN 2003

Un grand bravo aux organisateurs de l'Amicale des deux étangs qui ont su réaliser une soirée et un feu de la St Jean, qui ont réjoui tous les spectateurs.

FETE DU VILLAGE 29 JUIN 2003

Par un temps magnifique : voir photos ci-contre →

Le village a résonné du son des trompes de chasse des sonneurs « Les Echos de la Sensée » et une promenade à travers MONCHY des cavaliers et de la meute de chiens « Tiens bon Picard » a permis à tous d'admirer les tenues des chasseurs et l'obéissance des chiens.

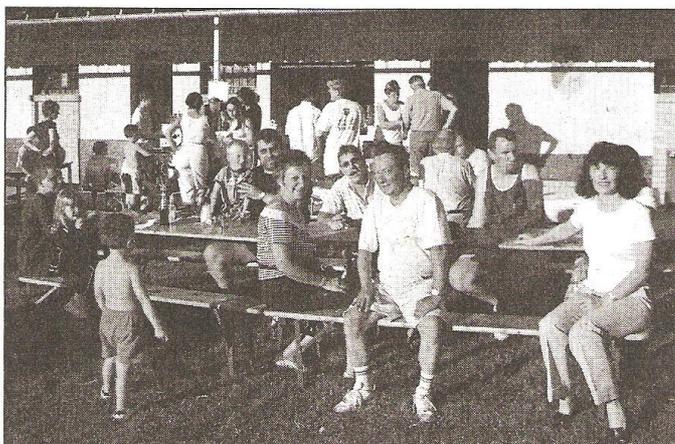
14 JUILLET 2003

Un magnifique feu d'artifice a clôturé cette belle soirée.
Merci à celles et ceux qui se sont occupés du barbecue, du feu d'artifice et des jeux du lundi après-midi (par une très grosse chaleur).

Extrait du Courrier Picard

Mercredi 16 juillet 2003

MONCHY-LAGACHE



Un banquet convivial

La municipalité a organisé un barbecue pour les habitants du village afin de marquer les festivités du 14 juillet. Au cours de cette soirée, l'ensemble du conseil municipal s'est mobilisé, chacun à sa tâche, pour le bon déroulement du repas.

La soirée s'est clôturée par une retraite aux flambeaux dans les rues du village. Le lendemain, après la cérémonie du souvenir au monument aux morts, petits et grands se sont retrouvés sur le terrain de l'Omignon au travers de différents jeux mis en place pour l'occasion.

L'AMICALE DES 2 ETANGS
Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

vous propose

**le samedi 23 août, aux étangs de la Cabourerye,
le concours de pêche des 6-16 ans.**

Inscription préalable auprès de Lucien BLONDEL au 03.22.85.67.36.
(Carte statutaire « exonéré » obligatoire)

Concours dans le grand étang.

Une seule ligne, moulinet interdit.

Classement sur deux catégories :

- 6/11 ans
- 12/16 ans au premier janvier 2003.

Horaires

- 13h30	Accueil des participants
- 14h00	Tirage au sort des emplacements
- 14h25	Amorçage
- 14h30 à 16h30	Action de pêche
- 16h30 à 17h00	Décompte des points
- 17h00 à 17h30	Goûter et rafraîchissement
- 17h30	Remise des récompenses

Coupes et récompenses :

- Coupe du Président, pour la plus grosse prise
- Coupes pour les trois premiers de chaque catégorie
- Médailles pour les autres participants
- Récompenses pour tous.

**le samedi 8 novembre, au Foyer Rural,
le loto-quine de l'Amicale.**

Ouverture des portes à 17h30.

Premier tirage à 19 heures.

42 tirages – Mini Bingo – Grille.

Restauration légère et buvette sur place.

Venez soutenir notre action, vous en serez remercié.

AMICALE DES 2 ETANGS

Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

L'Assemblée Générale de l'Amicale du vendredi 24 janvier a vu, à l'unanimité, l'approbation des trois rapports. La trésorerie de l'Amicale est saine et elle ne posera aucun souci pour l'année 2003.

Le tiers sortant a été reconduit et Jonathan EUDE a complété le Bureau de l'Amicale qui ne compte plus, après le retrait de Jacques AUGUET, que huit membres.

Andy BLONDEL et David BRESOUS ont été désignés par les 6-16 ans comme étant leurs représentants auprès du Bureau de l'Amicale.

Bienvenue à eux trois.

La carte de pêche statutaire « Exonéré » des Pêcheurs Péronnais a été offerte aux Monchysois fréquentant nos étangs et âgés de 6 à 16 ans.

L'Amicale, bien aidée par les deux employés communaux, a su rendre l'environnement des étangs des plus agréables, un bien pour les Amis de la nature.

Trois manifestations se sont déroulées depuis le début de l'année :

- le samedi 26 avril, la « Journée de la Truite » avec un lâcher de plus de soixante dix truites dans le petit étang
- le samedi 21 juin, l'animation du Plateau de l'Omignon à l'occasion de la Fête de la Musique avec en clôture le Feu de la Saint Jean
- le dimanche 6 juillet, nos deux concours d'été qui ont vu 16 pêcheurs en activité le matin et 24 l'après midi. Une bien belle réussite pour l'Amicale avec un seul regret, nous n'avons su motiver qu'un seul pêcheur monchysois, merci Noël.

Pour finir l'année, il nous reste trois autres manifestations :

- le concours des 6/16 ans du samedi 23 août qui se déroulera de 14h30 à 16h30 autour du grand étang, avec accueil des participants à 13h30 et désignation des emplacements à 14h00
- le loto-quine du samedi 8 novembre au Foyer Rural
- l'empoissonnement des étangs, début décembre, avec plus de deux cents kilos de poissons, gardons, rotengles et carpes herbivores.

Grand Merci à Monsieur le Maire, à nos Conseillers Municipaux, à nos Commerçants/Artisans qui, tous, nous font confiance et savent nous apporter tout leur soutien. Cela est un véritable encouragement pour notre Amicale et nous donne comme obligation de toujours mieux faire.

D'autre part, si le Feu de la Saint Jean est à classer parmi nos réussites et cela malgré notre incapacité à répondre à l'affluence, nous le devons à tous ceux qui nous ont aidés à la préparation de cette manifestation et ils sont nombreux, notamment Monsieur le Maire, Bruno HERY, Jacques PRESTEL, Jacques PINCHON, Christian HERY, Dominique JOSEPH, Familles Rurales, La Superette, la CNSR et sans oublier les épouses et compagnes des membres du Bureau. S'il y a félicitations à recevoir, nous aurons à les partager avec eux tous.

Bonnes vacances à vous et à vous voir nombreux autour de nos beaux étangs.

André Bujadinovic
Président de l'Amicale

AMICALE DES 2 ETANGS

Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

L'Assemblée Générale de l'Amicale du vendredi 24 janvier a vu, à l'unanimité, l'approbation des trois rapports. La trésorerie de l'Amicale est saine et elle ne posera aucun souci pour l'année 2003.

Le tiers sortant a été reconduit et Jonathan EUDE a complété le Bureau de l'Amicale qui ne compte plus, après le retrait de Jacques AUGUET, que huit membres.

Andy BLONDEL et David BRESOUS ont été désignés par les 6-16 ans comme étant leurs représentants auprès du Bureau de l'Amicale.

Bienvenue à eux trois.

La carte de pêche statutaire « Exonéré » des Pêcheurs Péronnais a été offerte aux Monchysois fréquentant nos étangs et âgés de 6 à 16 ans.

L'Amicale, bien aidée par les deux employés communaux, a su rendre l'environnement des étangs des plus agréables, un bien pour les Amis de la nature.

Trois manifestations se sont déroulées depuis le début de l'année :

- le samedi 26 avril, la « Journée de la Truite » avec un lâcher de plus de soixante dix truites dans le petit étang
- le samedi 21 juin, l'animation du Plateau de l'Omignon à l'occasion de la Fête de la Musique avec en clôture le Feu de la Saint Jean
- le dimanche 6 juillet, nos deux concours d'été qui ont vu 16 pêcheurs en activité le matin et 24 l'après midi. Une bien belle réussite pour l'Amicale avec un seul regret, nous n'avons su motiver qu'un seul pêcheur monchysois, merci Noël.

Pour finir l'année, il nous reste trois autres manifestations :

- le concours des 6/16 ans du samedi 23 août qui se déroulera de 14h30 à 16h30 autour du grand étang, avec accueil des participants à 13h30 et désignation des emplacements à 14h00
- le loto-quine du samedi 8 novembre au Foyer Rural
- l'empoissonnement des étangs, début décembre, avec plus de deux cents kilos de poissons, gardons, rotengles et carpes herbivores.

Grand Merci à Monsieur le Maire, à nos Conseillers Municipaux, à nos Commerçants/Artisans qui, tous, nous font confiance et savent nous apporter tout leur soutien. Cela est un véritable encouragement pour notre Amicale et nous donne comme obligation de toujours mieux faire.

D'autre part, si le Feu de la Saint Jean est à classer parmi nos réussites et cela malgré notre incapacité à répondre à l'affluence, nous le devons à tous ceux qui nous ont aidés à la préparation de cette manifestation et ils sont nombreux, notamment Monsieur le Maire, Bruno HERY, Jacques PRESTEL, Jacques PINCHON, Christian HERY, Dominique JOSEPH, Familles Rurales, La Superette, la CNSR et sans oublier les épouses et compagnes des membres du Bureau. S'il y a félicitations à recevoir, nous aurons à les partager avec eux tous.

Bonnes vacances à vous et à vous voir nombreux autour de nos beaux étangs.

André Bujadinovic
Président de l'Amicale

Association des AC.PG-CATM-TOE & Veuves

La section de Monchy Lagache compte dans ses effectifs 43 ressortissants de l'ONAC dont 7 AC.PG, 26 CATM, 1 TOE, 4 Veuves AC.PG et 5 Veuves CATM.

Pour le premier semestre 2003, les activités ont été nombreuses et variées :

25 janvier : à Amiens – Comité Départemental AC.PG-CATM.

26 janvier : à Monchy Lagache, en association avec nos Amis du Club de l'Omignon, notre repas dansant. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour la pleine réussite de cette journée.

16 mars : à Monchy Lagache – Congrès Cantonal. Une très belle réussite aux dires de Michel Douay le Délégué Départemental. Roger Delsaux, Serge Hé et Serge Dubreucq ont reçu la Médaille du TRN et Anne-Marie Pist le Mérite Fédéral. Félicitations à eux.

8 mai : à Monchy Lagache - Commémoration de la Victoire 1945. Grand merci à Monsieur le Curé, aux Enfants, à leurs Instituteurs, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tous ceux qui ont su nous entourer pour ce Devoir de Mémoire.

17 mai : à Amiens, Assemblée Générale MCD

24 mai à Saint Riquier et le 25 mai à Abbeville : Congrès Départemental AC.PG-CATM.

Pour le deuxième semestre 2003, quelques grands rendez-vous sont déjà programmés, à savoir :

à Monchy Lagache

Cérémonie officielle du 14 juillet et du 11 novembre aux côtés de la Municipalité.

jeudi 16 octobre : à 18h30 devant le Monument aux Morts, Journée Cantonale du Souvenir AFN.

Dimanche 1^{er} février : Repas dansant avec "Ludo" de Méharicourt.

à l'extérieur

mardi 2 septembre : Commémoration de la Libération du canton au cimetière d'Eppeville et au Monument aux Morts de Ham.

mercredi 15 octobre-11h00, à Amiens - Journée Départementale du Souvenir AFN.

samedi 13 septembre, à Bernaville - Comité Départemental AC.PG-CATM.

Il ne nous faut pas oublier le suivi des dossiers administratifs notamment ceux concernant la carte et la retraite du combattant, la carte de ressortissante de l'Onac pour nos veuves et la visite à nos malades à leur domicile, à l'hôpital ou en maison.

Nos représentants

- au Bureau Départemental : André Bujadinovic qui a été renouvelé, le 24 mai, dans ses fonctions de Secrétaire Général Départemental
- au Bureau Cantonal : André Bujadinovic en tant que Président Cantonal - André Vallette en tant que Vice-Président Cantonal, André Borowicki, Jean-Pierre Dennequin et Anne-Marie Pist comme Membres
- dans les instances départementales : en tant que Délégués Cantonaux, André Borowicki, Jean-Pierre Dennequin et Anne-Marie Pist.

Chacun d'eux y œuvre pour le mieux-être du Monde Combattant.

Bonnes vacances à vous tous et à vous retrouver à nos côtés lors de nos cérémonies patriotiques. SACHONS NOUS SOUVENIR.

Le Bureau, le 11 juillet 2003



OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE

La saison 2002-2003 s'est terminée avec l'assemblée générale du club, qui s'est tenue le 13 juin ; les résultats sont plutôt mitigés, puisque après une année exceptionnelle en 2001-2002 avec la montée des 2 équipes seniors, nous avons eu un démarrage difficile en début de championnat. Après une remise au point nécessaire au mois de Janvier, les plus assidus ont repris les crampons. Au final, l'équipe A finit 10^{ème} sur 12, et descendra probablement en 3^{ème} division. L'équipe B a bien bataillé, et finit 6^{ème} sur 12 en 4^{ème} division. A noter le beau parcours en coupe FROMENTIN avec une demi-finale perdue 2-0 avec les honneurs contre Montdidier (futur vainqueur de cette coupe). Les benjamins ont continué leur apprentissage avec leur entraîneur Yann DUJARDIN, dont c'était le dernier exercice après plusieurs années de dévouement. Qu'il en soit remercié.

Le club profite de l'occasion pour remercier le club des supporters et son président Mr Guy LEBECQUE, pour avoir récompensé nos jeunes joueurs à l'issue de la saison. Nos remerciements vont également à la municipalité pour son aide matérielle qui nous a permis de remplacer le filet latéral du terrain.

Lors de l'AG du 13 juin dernier, le bureau a été totalement reconduit dans ses fonctions, sauf en ce qui concerne Eugène POTIER qui, après 2 années de présidence, a du quitter le club pour des raisons professionnelles ; c'est Me Léone LEVACHER, déjà très impliquée dans le club des supporters, qui lui succèdera à ce poste.

Cette saison s'achève avec les départs de quelques joueurs, notamment celui de Luc HERY qui aura porté haut les couleurs du club pendant de nombreuses saisons. Nous le saluons sportivement.

Pour la saison 2003-2004, le club rengagera 2 équipes seniors, 1 équipe benjamine et souhaite pouvoir engager également une équipe de -13 ans. Ces équipes jeunes seront entraînées par Denis CHASSAGNOUX (les mardis soir) dont nous sommes heureux du retour à ce poste. Mais pour cela, le club recherche des bonnes volontés pour pouvoir encadrer ses 4 équipes, même ponctuellement ; n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'ambiance retrouvée à mi-saison, ainsi que l'arrivée de nouveaux et jeunes éléments, permettent d'envisager le futur avec beaucoup d'optimisme. A noter notre prochaine manifestation : notre tournoi qui se déroulera à Monchy le 15 août 2003 (6 équipes seniors, tombola et restauration sur place).

Merci aux supporters toujours présents et bonnes vacances à tous.

Notre site WEB (infos, résultats, reportages photos en direct live) : www.om-l.fr.st

CLUB DES SUPPORTERS
DE L'OLYMPIQUE
MONCHY-LAGACHE

Président : Monsieur Guy LEBECQUE
Trésorier : Monsieur Marc GRIMAUX
Secrétaire : Mademoiselle Virginie HE
Membres : Mesdames HE Jeannette, MAYEUX Marie-Noëlle, MAYEUX Marie-France,
Mesdemoiselles DODRE Peggy, PIST Elisabeth.
Messieurs HERY Sylvain, DE ANDRADE Valdemar, MAYEUX Christophe,
VANDEROSIEREN Florent, CHASSAGNOUX Denis, FACOMPRES Mickaël,
OZIOL Pascal.

Pour le premier loto quine organisé par le club, ce fut un grand succès, nous avons dû refuser du monde à partir de 18h00, car en effet la salle était complète à cette heure (250 personnes).

Comme d'habitude la réderie eut aussi un large succès. En effet ce n'est pas loin de 50 exposants qui se retrouvèrent sur le terrain de foot pour déballer toutes leurs richesses, ce qui attire la foule sous un soleil radieux. Grâce à ces manifestations, le club des supporters lors du tournoi Benjamin organisé par le club de foot a pu offrir un ballon de foot à tous les jeunes du club présents ce jour-là.

Le 21 juin, une rencontre de foot A contre B et une rencontre Benjamin contre parents ont été disputées sur le terrain. Le club des supporters a profité de cette manifestation pour offrir un barbecue de fin d'année à l'ensemble des joueurs et dirigeants du club de foot.

Cette rencontre fut aussi un moment de regret, car en effet ce jour là fut aussi le ~~départ de~~ ^{de} Monsieur HERY Luc, un joueur qui depuis sa première licence et jusqu'à ses 33 ans resté au club de foot. Nous le remercions de sa fidélité au club.

Prochaines manifestations : ➤ 20 juillet 2003 : Concours de pétanque,
➤ 11 octobre 2003 : Concours de belote, Venez nombreux !

Bonnes vacances à tous.
Le Bureau.